Contrôler la consommation

Autor(en): **Jeanneret, Cédric**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin.ch : Fachzeitschrift und Verbandsinformationen von Electrosuisse, VSE = revue spécialisée et informations des associations Electrosuisse, AES**

Band (Jahr): **102 (2011)**

Heft 12

PDF erstellt am: **29.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-856875

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Contrôler la consommation

Un enjeu capital pour les entreprises

La gestion optimisée de l'énergie est une stratégie incontournable pour une entreprise performante et innovante, soucieuse du développement durable. Pour les plus grands consommateurs d'énergie du Canton de Genève (0,5 GWh électrique et/ou 5 GWh thermique par an minimum), SIG lance un programme qui les accompagne dans la définition et la mise en œuvre d'une gestion efficiente de l'énergie : le Programme Ambition Négawatt.

Zusammenfassung

Energieeffizienz

Ein zentrales Thema für Unternehmen

Ein optimiertes Energiemanagement ist für ein Unternehmen, das eine nachhaltige Entwicklung anstrebt, unumgänglich. Für die grössten Energiekonsumenten des Kantons Genf (mindestens 0,5 GWh elektrische Energie und/oder 5 GWh Wärmeenergie pro Jahr) lancieren Services industriels de Genève (SIG) ein Programm, welches sie in der Definition und Umsetzung eines effizienten Energiemanagements unterstützt: das Programm Ambition Négawatt.

Doch was versteht man eigentlich unter Negawatt? Ein Negawatt ist ein dank massvollerer und effizienterer Energieverwendung nicht verbrauchtes Watt. Mit dem innovativen Projekt Ambition Négawatt gelangt zum ersten Mal ein öffentliches Stromversorgungsunternehmen an seine Kundinnen und Kunden, um sie zu animieren, den maximalen Nutzen aus einem effizienten Energiemanagement zu ziehen, indem sie weniger Energie verbrauchen – und Energie besser verwenden. Dies hat viele Vorteile: Leistungsgewinne, Sicherheitsoptimierung, Verbesserung des Wachstums, Senkung der Kosten, Produktivitätsgewinne oder Rationalisierung der Ausgaben. Ausserdem hat dies einen positiven Einfluss auf das Image. Ausserdem können Massnahmen zur nachhaltigen Entwicklung bereitgestellt werden. Ambition Négawatt erlaubt es den Kundinnen und Kunden auch, angesichts der Volatilität der Energiekosten ihre Unabhängigkeit zu erhöhen und die Anforderungen des neuen kantonalen Energiegesetzes zu implementieren. Gn

Cédric Jeanneret

Mais qu'entend-on au juste par négawatt ? Un négawatt est un watt non consommé grâce à un usage plus sobre et plus efficace de l'énergie. Le Programme Ambition Négawatt s'inscrit dans la politique globale de SIG qui vise à accroître l'indépendance énergétique cantonale, renforçant à terme la compétitivité de la place économique genevoise. Ambition Négawatt a pour objectifs d'amener la gestion de l'énergie à un niveau stratégique pour 100 grands consommateurs d'énergie, de réduire durablement leur consommation d'électricité et leurs émissions de CO_2 tout en contribuant à augmenter leur compétitivité. Projet novateur, Ambition Négawatt rapproche, pour la première fois, la plus grande entreprise publique suisse multifluide distributrice d'énergie de ses clients pour les inciter, en consommant moins et… mieux, à tirer tous les bénéfices d'une gestion efficiente de l'énergie : gains en performance, optimisation de la sécurité, amélioration de la croissance, diminution des coûts, gains en productivité, rationalisation des dépenses, impact positif en termes d'image, mise en place de mesures de développement durable. Ambition Négawatt permet aussi aux clients d'augmenter leur indépendance face à la volatilité des coûts de l'énergie et d'intégrer les exigences de la nouvelle loi cantonale sur l'énergie. Ce programme inédit opère en 5 étapes-clé incontournables.

Un processus en 5 étapes

Première étape : analyse et bilan. Pour commencer, un état des lieux est dressé, aboutissant à un bilan qui permet d'identifier le potentiel d'économies d'énergies et de déterminer les premières pistes d'amélioration.

Deuxième étape: fixation d'objectifs et intégration d'un Gestionnaire Energie. La politique de gestion énergétique et les objectifs en matière d'économie d'électricité et de CO_2 sont définis par le client en collaboration avec les experts d' Ambition Négawatt (ceux-ci sont consignés dans la charte d'engagement qui formalise l'entrée dans le programme). La désignation d'un Gestionnaire Energie (collaborateur de l'entreprise ou prestataire externe) clôt cette deuxième étape. Acteur central du programme, il joue le rôle de moteur auprès de la Direction et des collaborateurs de l'entreprise cliente. Ambition Négawatt soutient financièrement le Gestionnaire Energie à hauteur de 15 000 CHF/an.

Définition et mise en œuvre du plan d'action

Pour cette troisième étape, Ambition Négawatt a conçu de nombreux outils pour accompagner le Gestionnaire Energie dans sa mission:

- une formation offerte certifiée en gestion de l'énergie (IPMVP)
- un Coach Energie qui soutient le Gestionnaire Energie dans la mise en place du processus de management énergétique
- un catalogue des bonnes pratiques en entreprise
- des modules de formations pour les collaborateurs qui permettent à la fois de communiquer en interne l'engagement de l'entreprise et de sensibiliser les collaborateurs aux enjeux de l'efficacité énergétique afin qu'ils prennent une part active aux changements. Ambition Négawatt prend en charge 50 % des coûts de formation des collaborateurs.

Mesure des économies d'énergie

Pour déterminer les économies d'énergie (4e étape), il convient de comparer la consommation mesurée avant et après la réalisation d'un projet, tout en faisant des ajustements appropriés pour prendre en

SIG

Un processus en 5 étapes incontournables.

compte les changements de conditions (variation de l'activité, de l'effectif, des conditions météorologiques, etc.). Cette mesure s'opère sur la base du protocole international de mesures et vérification le plus reconnu et utilisé actuellement, l'IPMVP. Son application permet de confirmer les économies d'énergie et de CO_2 effectives et de déterminer le montant de la rétribution financière. Ambition Négawatt rachète à l'entreprise chaque kWh électrique économisé la première année à hauteur de 7 ct et 40 à 55 CHF par tonne d'équivalent CO_2 économisée.

Cinquième étape: revue annuelle. Une fois l'an, Ambition Négawatt rencontre la Direction d'entreprise et le Gestionnaire Energie afin, le cas échéant, de fixer de nouveaux objectifs de maîtrise de consommation, d'examiner l'ensemble du processus, d'en tirer un bilan et de reconduire l'engagement en y apportant les améliorations souhaitées.

Gestionnaire Énergie	Prime au résultat	Formation de vos collaborateurs
15 000 CHF par an jusqu'en 2013 pour l'engagement d'un Gestionnaire Energie accrédité (interne ou externe).	7 centimes par kWh électrique économisé additionnel. 40 à 55 CHF par tonne d'équivalent CO_2 économisée additionnelle.	A hauteur de 50 % des coûts de formations dispensées par les partenaires d'Ambition Négawatt.

L'offre financière du programme.

Avec le Programme Ambition Négawatt, les plus grands consommateurs d'énergie du Canton de Genève ont désormais tous les outils en main pour alléger leur consommation et… leur facture d'énergie.

Lien

- www.eco21.ch

Informations sur l'auteur

Cédric Jeanneret est ingénieur, travailleur social et titulaire d'un diplôme post-grade EPFL en systèmes énergétiques.
Il a dirigé plusieurs structures actives dans les domaines de l'utilisation rationnelle de l'énergie et des énergies renouvelables. Il est actuellement responsable du programme SIG de maîtrise de la demande d'électricité du Canton de Genève: éco21.

éco21 / SIG, 1211 Genève
cedric.jeanneret@eco21.ch

Anzeige